



COMMISSION EUROPÉENNE
Direction générale de l'éducation et de la culture
Culture, Politique audiovisuelle et Sport
Culture: Politiques et programme-cadre

ONLY THE SPOKEN VERSION IS ACCEPTED AS ACCURATE

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

L'industrie musicale européenne : Perspectives et enjeux

25 janvier 2004, Midem 2004

Mesdames, Messieurs,

La musique est omniprésente dans la vie des Européens. Je devrais plutôt parler des musiques au pluriel, compte tenu de la richesse du répertoire européen.

Les musiques, donc, voyagent de plus en plus en Europe, et cette tendance doit s'amplifier. C'est ce que nous avons voulu souligner avec force en organisant, avec l'aide du secteur, le « European Border Breakers Awards » auquel j'espère vous voir tous à 17h30. Ce prix vise à célébrer la musique créée pour et par les jeunes Européens, et à présenter au niveau européen de nouveaux talents au-delà des frontières régionales et nationales.

il est indispensable que les artistes européens puissent se produire plus facilement dans les autres pays de l'Union. Pour se faire

connaître et faire connaître sa culture, rien de tel que les tournées, et le spectacle vivant !

Au niveau européen, nos moyens ne sont pas très importants, mais nous sommes persuadés que nous avons un rôle important à jouer pour soutenir et développer cette mobilité, cette fluidité des échanges.

Cela correspond à notre mission dans le domaine culturel, puisque le traité demande à l'Union européenne de contribuer à l'épanouissement des cultures dans le respect de leur diversité.

Cela correspond aussi à un souci économique et social, car les industries culturelles en Europe sont aussi un vecteur de développement économique et d'emploi.

Ce Midem intervient une fois encore sur fond de crise de l'industrie musicale mondiale. Une crise complexe, et qui nécessite une approche globale.

En effet, l'IFPI¹ estime que 2003 aura connu une baisse d'environ 10% des ventes mondiales. Ce recul devrait donc amplifier celui qu'on a connu en 2002 (-7,2 %). Même la France, qui était jusqu'à présent relativement épargnée par la crise, a été frappée de plein fouet en 2003.

Mais ces chiffres globaux ne disent pas tout : ainsi, par exemple, les chiffres de ventes d'albums en Grande-Bretagne ont augmenté en 2003. Selon l'Official Chart Company, les ventes auraient ainsi

¹ *International Federation of the Phonographic Industry*

progressé de 7,6 %, et cette augmentation serait due à la baisse des prix des disques dans les grandes surfaces et à la progression des ventes par Internet.

Dans le même temps, il faut aussi noter que les ventes de DVD musicaux progressent de manière remarquable (+60,8% en France en 2002).

Pourquoi cette crise ? On parle aujourd'hui de la « mort » du disque compact, 20 ans après son apparition sur le marché, et de son remplacement par des nouveaux supports comme le SACD. La musique 'dématérialisée' devrait prendre une part de plus en plus importante dans les années à venir.

En 2004, un tiers des achats de musique devrait se faire en ligne aux Etats Unis (et on y prévoit une baisse de 30% des CDs par rapport à 1999).

Bien sûr, il faut avoir accès à l'Internet à haut débit pour pouvoir facilement télécharger de la musique. Hors, si moins de 10% des foyers européens bénéficient actuellement d'un équipement en haut débit, cela aussi est en train d'évoluer à la vitesse « Grand V ». Ainsi, en 2002, on a assisté à une augmentation de 92 % du taux d'équipement en haut débit en Europe.

Parmi les multiples raisons invoquées, on retrouve donc selon les sources : le piratage industriel, le téléchargement de musique rendu possible à haute dose grâce au peer-to-peer, la concurrence d'autres produits comme les DVD ou les jeux vidéo... D'autres s'interrogent : sommes-nous confrontés à une crise de l'offre, à un

effet pervers des concentrations dans le secteur de la musique, voire encore à une crise du « mauvais disque » ?

Quelles qu'en soient les raisons, sans aucun doute multiples, cette crise a au moins un effet positif intéressant : Elle permet une saine remise en question des méthodes et des modèles. Elle a permis à certains de prendre conscience de l'utilité d'aborder certains phénomènes en commun, au niveau européen. Ceci nous a conduit à soutenir des actions de caractère expérimental, en plus du cofinancement que nous apportons régulièrement à de nombreux projets de coopération dans le domaine musical, grâce au programme Culture 2000.

Le programme Culture 2000 doit normalement prendre fin cette année, mais une demande de prolongation pour les années 2005 et 2006 est en voie d'être adoptée par le Parlement européen et le Conseil. Afin d'approfondir l'engagement de l'Union européenne en faveur des musiques, nous souhaitons renforcer son action en faveur de la diffusion des œuvres et de la mobilité des professionnels du secteur.

C'est ainsi que nous avons soutenu dès la fin de l'année 2002 un premier projet pilote sur le thème de l'exportation de la musique européenne, qui visait à étudier les possibilités de mise en réseau entre Etats membres par le biais des Bureaux Musique Export. Cette expérience de dimension modeste a mis en exergue l'intérêt fort du secteur musical et des autorités publiques à développer des actions conjointes à destination des marchés non-européens.

Compte tenu des conclusions de ce projet, nous sommes heureux d'avoir pu sélectionner en décembre 2003 un nouveau projet pilote dans le secteur de l'industrie musicale, plus ambitieux que le précédent. Il s'agit maintenant d'approfondir les pistes tracées par le premier projet, en organisant un échange d'informations entre les bureaux Export européens, mais aussi de développer un programme de soutien aux tournées de jeunes talents européens (le 'European Talent Exchange Programme') sur la base de l'initiative créée aux Pays Bas en 2002. Cette plate-forme de coopération, qui réunit un grand nombre de partenaires européens, fournira aussi expertise et assistance technique à ses membres.

Une fois encore, nous serons très attentifs aux résultats de ce projet. Mais je n'en dirais pas plus, car les principaux organisateurs vont nous en parler dans quelques minutes.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne conférence, ainsi qu'un excellent MIDEM 2004 !